

Atelier 1



Intervention précoce pour les enfants avec TND

- Présentation générale des PCO-TND par Anne-Marie Asencio, directrice Pôle Enfance « Au fil de de la Vie », Haut Rhin.
- Présentation de la PCO-TND 68 *par Anne-Marie Asencio.*
- Présentation de la PCO-TND 54 par Noah Derfouli, directrice générale de l'association pour la Promotion des Actions Médico-sociales Précoces de Lorraine.
- Changements induits, enjeux et perspectives... *par Noah Derfouli,*



I

**Présentation générale
des PCO-TND pour les enfants présentant un TND
par Anne-Marie ASENCIO
directrice Pôle Enfance « Au fil de de la Vie », Haut Rhin.**

OBJECTIF PRIORITAIRE

INTERVENIR PRÉCOCEMENT AUPRÈS DES ENFANTS

"Mettre en place un parcours coordonné de bilan et d'intervention d'une durée d'un an, renouvelable une fois, concernant le jeune enfant de moins de 7 ans présentant un écart inhabituel de développement."



Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement (TND) 2018-2022

- « Favoriser les interventions précoces sans attendre le diagnostic afin de réduire le sur handicap, conformément aux RBPP de la HAS réactualisées en février 2018
- *Accélérer la démarche diagnostique afin de rattraper notre retard en France et éviter aux parents les errances diagnostiques ».*

Définition des TND

→ Les TND regroupent selon le DSM-5 (RBP HAS et SFN, fév. 2020) :

- Les troubles du développement intellectuel (handicaps intellectuels) ;
- Les troubles de la communication ;
- Le trouble du spectre de l'autisme ;
- Le trouble spécifique des apprentissages (lecture, expression écrite et déficit du calcul) ;
- Les troubles moteurs (trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés, tics) ;
- Le déficit de l'attention/hyperactivité ;
- Les autres TND, spécifiés (par exemple TND associé à une position prénatale à l'alcool), ou non spécifiés



LA MISSION DES PCO

Mettre en œuvre et coordonner des parcours comprenant bilan et interventions précoces

- Appui aux professionnels de 1^{ère} ligne**
médecins, auxiliaires médicaux, éducateurs petite enfance ...

- Mise en œuvre et coordination du parcours**
 - avec l'ensemble des structures médico-sociales et sanitaires de 2^{ème} ligne, co actrices de la convention constitutive

 - avec les professionnels libéraux, ayant contractualisé avec la PCO, et les autres, conventionnés AM

- Articulation avec les structures de 3^{ème} ligne**
CRA, ERHR, ..., et mise en place de modules de formation, par voie de convention.

Les enfants qui relèvent de la PCO

- Les enfants de **moins de 7 ans**
- présentant un **écart inhabituel de développement**
- ne bénéficiant **pas d'un diagnostic** (norme HAS)
- ne bénéficiant **pas de complément AEEH** de la MDPH (AEEH de base et AESH possible)
- **pas de prise en charge effective** dans un service ou établissement médico-social ou sanitaire.



Les enfants qui ne relèvent pas de la PCO

- Les enfants de **plus de 7 ans**
- Les enfants qui sont **déjà accompagnés par une structure de 2^{ème} ligne, sans besoin de parcours mixte** (libéral + structure de 2^{ème} ligne)
- Les enfants **bénéficiant de compléments AEEH** permettant de financer les séances des libéraux non conventionnés CPAM.



EN PRATIQUE

- Un **repérage**
- Avec une **consultation médicale dédiée**: médecin généraliste, pédiatre, médecin de PMI , médecin scolaire.
- [http://www.autisme-france.fr/offres/doc inline src/577/DISA-DICOM-Reperage TND-v13juin19.pdf](http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/DISA-DICOM-Reperage_TND-v13juin19.pdf)
- <http://tndtest.com/>

VALIDATION DU PARCOURS PAR LE MEDECIN PCO

Le médecin de la PCO valide la prescription médicale dans les 15 jours suivant sa réception et établit les modalités de mise en œuvre

- **Parcours libéral**
- **Orientation structure de 2ème ligne**
- **Parcours mixte (libéral & structure de 2^{ème} ligne)**

En tenant compte des souhaits des familles et de la proximité géographique, autant que faire se peut.



ETAPES DU PARCOURS DE 12 / 24 MOIS

- Un première intervention d'un professionnel dans les 2 mois
- Une synthèse à 6 mois

→ *Les différents comptes-rendus quantitatifs et qualitatifs des bilans et interventions précoces transmis*

- *à la famille,*
- *au médecin traitant prescripteur*
- *et au médecin coordinateur de la PCO*

→ *Des échanges pluridisciplinaires à organiser via un outil sécurisé **PARCEO-TND.***



DUREE DU PARCOURS

- **12 mois** à partir de la première intervention auprès de l'enfant
- **prolongés éventuellement de 1 an** si la famille est en attente de l'effectivité d'une notification de prestations par la CDAPH.
- ***Si nécessaire, accompagnement de la famille dans la constitution du dossier MDPH.***

CONTRACTUATION AVEC LES INTERVENANTS LIBERAUX

- Dans le cadre du forfait précoce, l'AM prend en charge la rémunération des **professionnels libéraux non conventionnés AM, sous contrat avec la PCO :**
psychologues, neuropsychologues
psychomotriciens
ergothérapeutes.
- La PCO peut aussi conventionner avec les intervenants libéraux **conventionnés AM** (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, ...)

LE FORFAIT PRECOCE : un nouveau droit

Profession	Bilan	Bilan et interventions 1 an	Interventions	Modalités
Ergothérapeute	140 €	1500 €		35 séances de 45 mn
Psychomotricien	140 €	1500 €		35 séances de 45 mn
Psychologue	120 € (bilan simple)			
	300 € (bilan neuropsychologique complet)			
Psychologue			513 €	12 séances de 45 mn renouvelable
			1500 €	35 séances de 45 mn
Total	Minimal		Maximal	
	120 €		5 052 €	



II

La PCO TND 68 Au fil de la Vie

Anne-Marie ASENCIO

À partir du CAMSP Thur Doller Au fil de la Vie (arrêté ARS GE du 18/06/2020 ouverture effective le 01/09/2020)

- Dr. M-J. KUBLER-LEVEQUE, médecin coordinateur (0,30 ETP)
- Maryse Bulle, puéricultrice (1 ETP)
- Anaïs Baumgartner, assistante de service social (1 ETP)
- Sylvie Mandereau, secrétaire (0,70 ETP)

La PCO TND 68 Au fil de la Vie

Co-acteurs constitutifs de la plateforme

- **CAMSP Thur Doller Association Au fil de la Vie & EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DIAGNOSTIC AUTISME 1, THANN**
- **CAMSP APF France Handicap 68 & EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DIAGNOSTIC AUTISME 1, ILLZACH & HESINGUE**
- **CAMSP ARSEA & EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DIAGNOSTIC AUTISME 2, COLMAR**
- **SERVICE DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE, HOPITAUX CIVILS, COLMAR**
- **POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT, CHS, ROUFFACH**
- **POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT, GHR, MULHOUSE**
- **DITAP, HOPITAUX CIVILS, COLMAR & UETA, GHR, MULHOUSE**
- **CMPP, PEP Alsace, COLMAR**



MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA PCO-TND 68

- Un **COFIL Interne**, instance **décisionnaire**
- Un **COTECH** ou « **coordination opérationnelle** »
- Un **COFIL Elargi**, instance **de communication, réflexion et discussion.**

RESEAU ACTUEL DE LIBERAUX CONTRACTUELS DE LA PCO-TND 68

Psychomotriciens (nes) : 17

Ergothérapeutes : 11

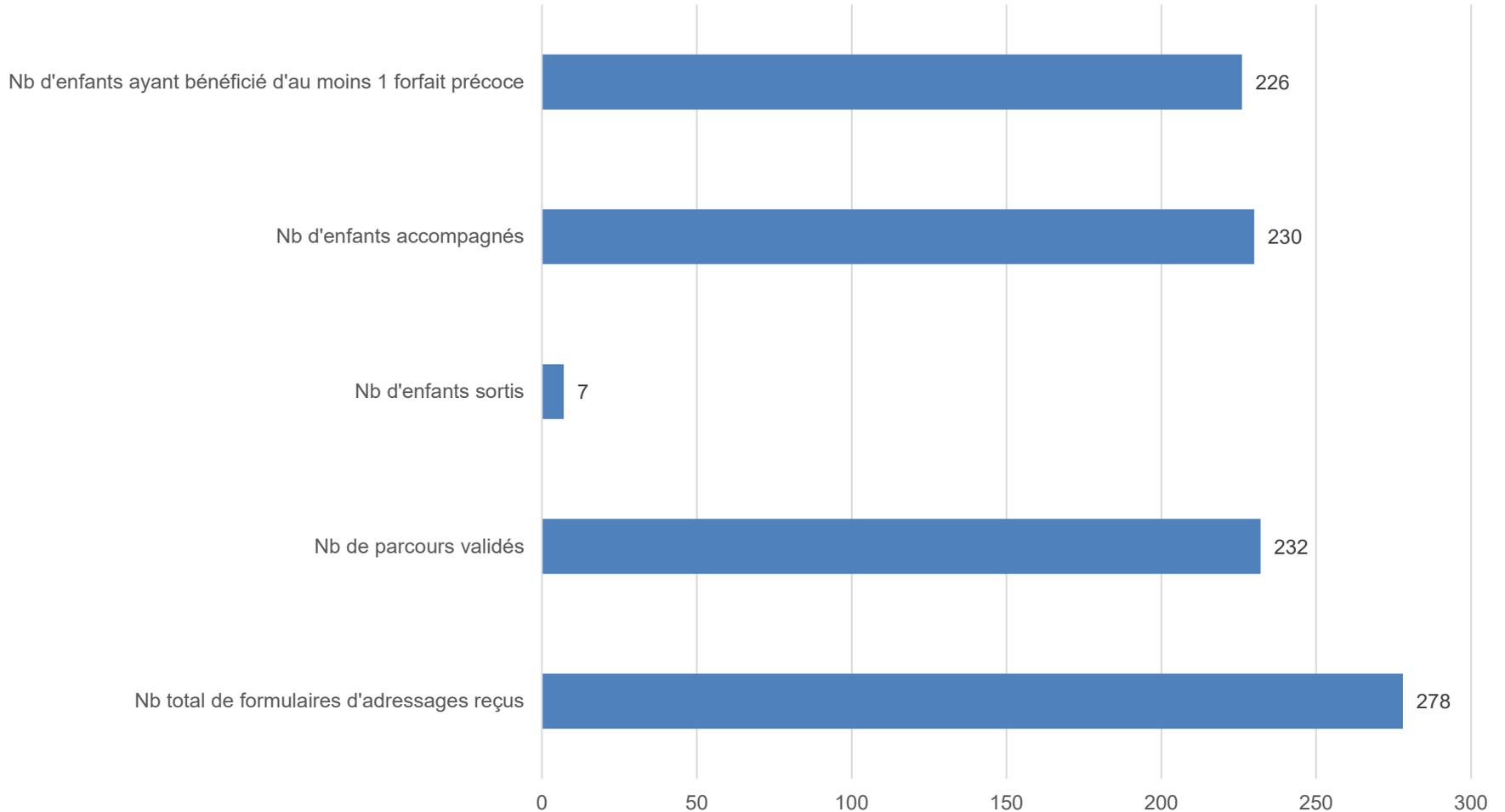
Psychologues : 6

Neuropsychologues : 4

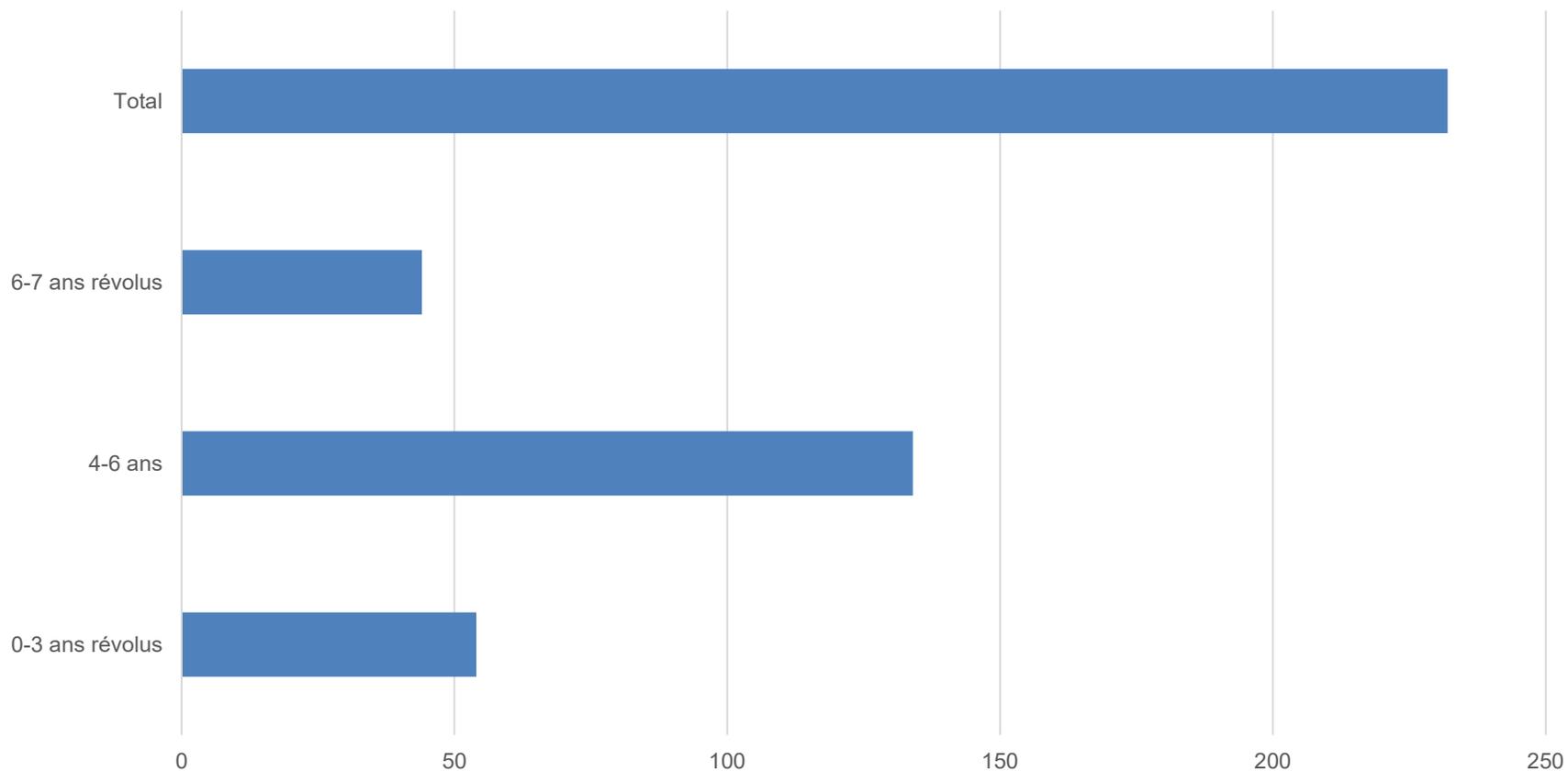
MISSION D'APPUI AUX ACTEURS DE 1ère LIGNE

- **Soirée d'information et formation de ces acteurs** pour une meilleure connaissance:
 - Des différents **troubles du neurodéveloppement**
 - De leur **place et leur rôle** au sein de la démarche de parcours bilan et intervention précoce et au-delà, depuis le dépistage jusqu'à la poursuite de la référence médicale auprès de l'enfant et de sa famille en aval du parcours PCO
 - Du **remplissage du formulaire d'adressage** à l'attention du médecin coordinateur de la PCO
 - De leur **participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire** (RCP) ou synthèse des bilans et suivi des enfants
 - De la **rédaction du certificat médical**, pièce indispensable à la constitution du dossier de saisine de la **MDPH**, le cas échéant.
 - Participation du **CRA Alsace pôle enfants-adolescents 68**
 - **Enquête de satisfaction** à l'issue de la soirée.
- Participation : **journées de formation des Filières Défi'Sciences ANDDI-Rares et du Réseau Naître en Alsace.**

File active PCO-TND 68 de sept. 2020 au 31/12/2021



Tranche d'âge des enfants bénéficiant d'un parcours validé



Plan d'amélioration continue élaboré à partir des résultats de 4 enquêtes

- **Enquêtes adressées** en juin 2021 auprès
 - **Familles** : degré de satisfaction et recueil de leurs besoins
 - **Médecins de 1ère et de 2ème ligne** : adressage vers la plateforme
 - **Professionnel de santé en libéral contractuel** : collaboration avec la plateforme
 - **Co-acteurs constitutifs** : déploiement actuel de la plateforme.

Plan d'amélioration continue validé par le COPIL Interne

- Lisibilité de l'offre
- Circulation sécurisée de l'information
- Coordination avec les libéraux contractuels
- Anticipation de la poursuite du parcours de l'enfant



III

La PCO-TND 54

portée par l'APAMSP et Lorraine-PEP

Noah DERFOULI

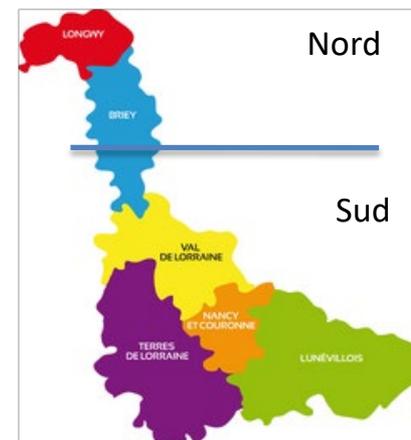
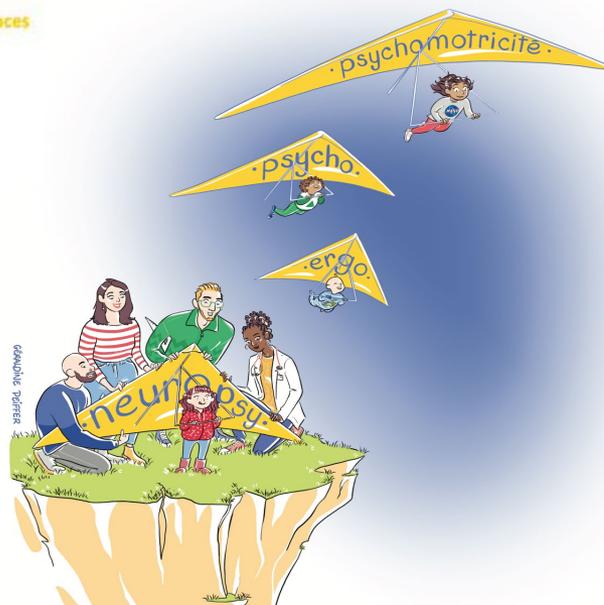
**directrice générale de l'association pour la
Promotion des Actions Médico-sociales Précoces
de Lorraine**

Implantation Administrative de la PCO-TND 54 CAMSP

12, Rue de Bordeaux
54350 MONT-SAINT-MARTIN
Tel : 03.82.39.52.32

pco-tnd54@apamsp.fr

Association pour la Promotion
des Actions Médico-Sociales Précoces
de Lorraine





PCO TND - 54

DIRECTION GENERALE : Noah DERFOULI

Co-portée par le CAMSP Mt St Martin et le CMPP de Nancy
Médecin Coordonnateur Jean-Paul PEIFFER



NORD

Responsable de la PCO TND 54
Dr JEAN-PAUL PEIFFER
MEDECIN COORDONNATEUR
APAMSP / CAMSP MONT SAINT MARTIN



NORD

SUIVI ET COORDINATION DES PARCOURS POUR LE NORD
LINDA SAIDI



SUD

Antenne SUD de la PCO TND 54
Dr MARY CHACHMAN
MEDECIN COORDONNATEUR
APAMSP / CAMSP LUNEVILLE



SUD

SUIVI ET COORDINATION DES PARCOURS POUR LE SUD
ANNE FRANCOMME ET MAGALIE PETCHE



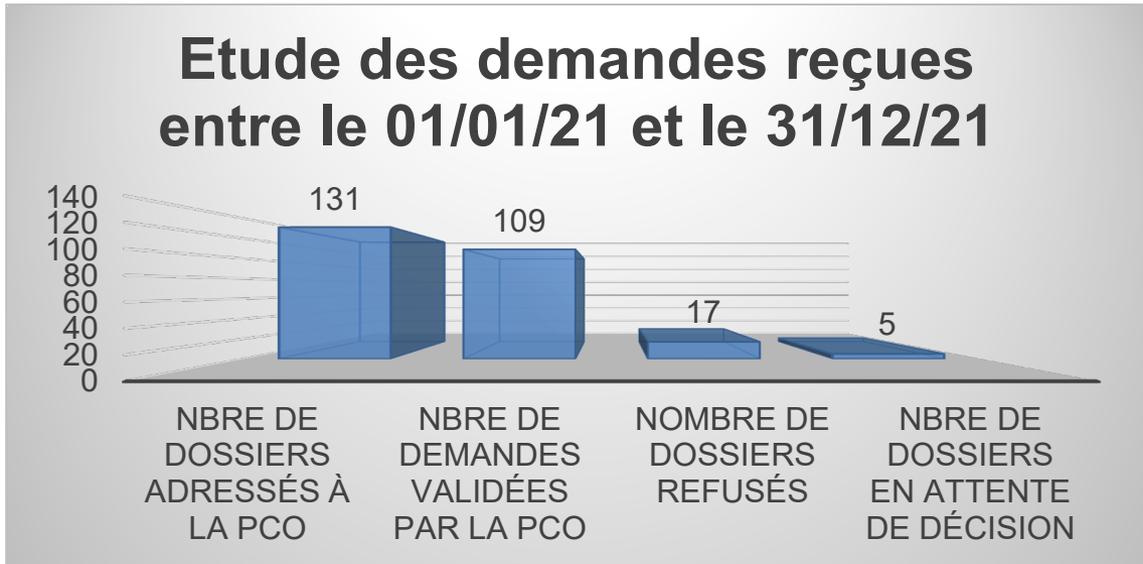


Ressources humaines de la PCO TND - 54

PCO-TND 54			
Fonction	Nord	Sud	Total
Medecin	0,20	0,30	0,50
Coordonnateur	0,50	0,80	1,30
Secrtaire	0,70	0,10	0,80
Comptable	0,04	0,04	0,08
Total	1,14	1,54	2,68

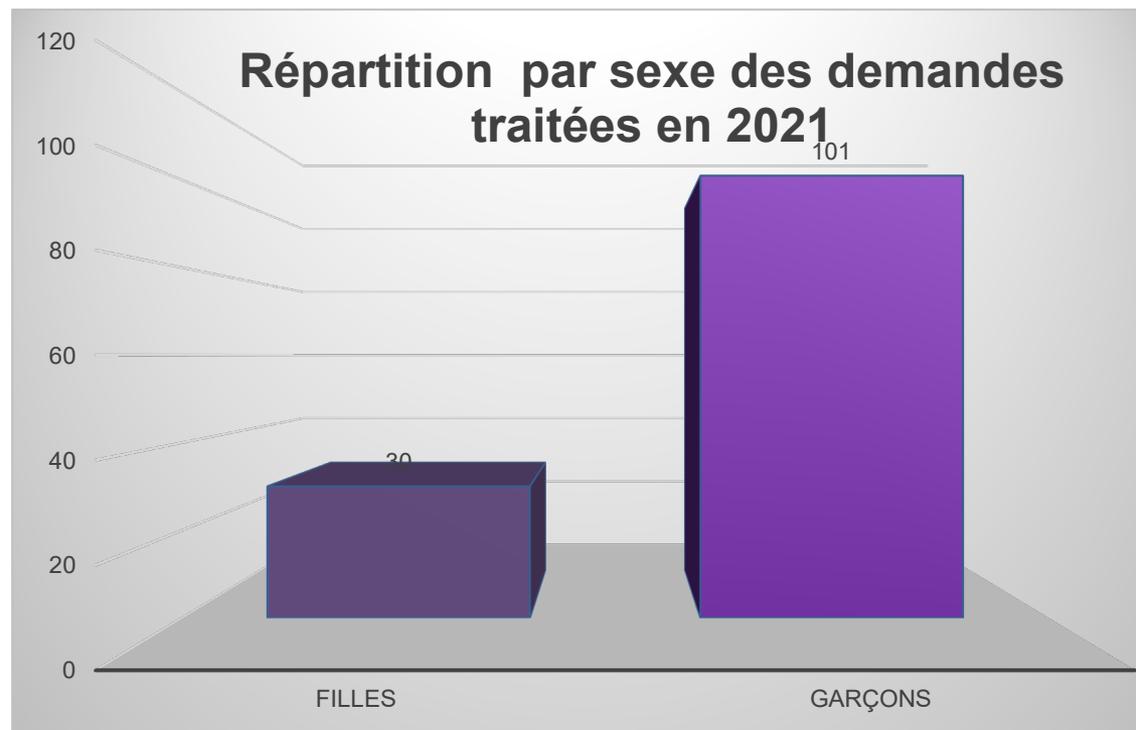


Etude des demandes reçues de la PCO TND - 54





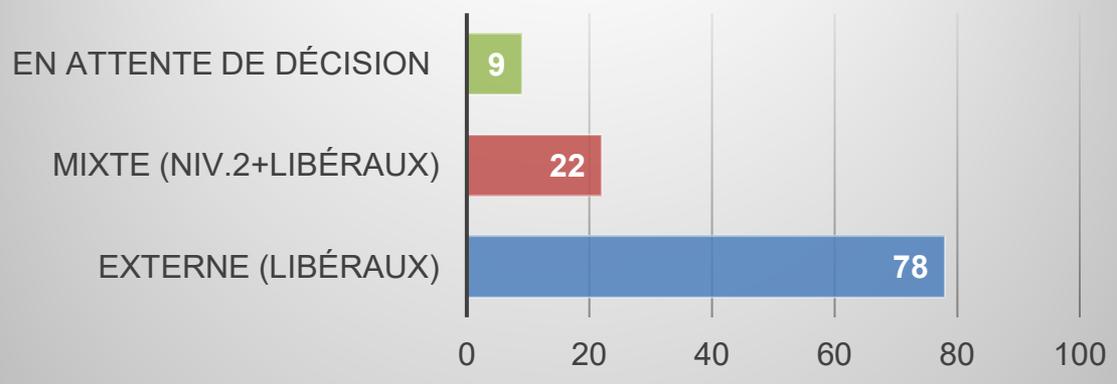
Répartition des demandes de la PCO TND - 54





Les demandes validées de la PCO TND - 54

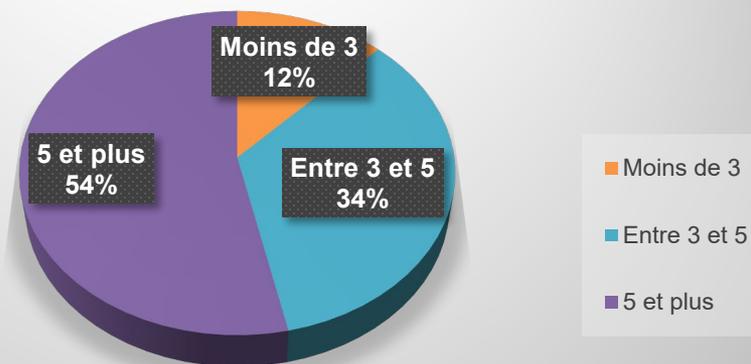
Répartition des 109 demandes validées en 2021





Âge des enfants de la PCO TND - 54

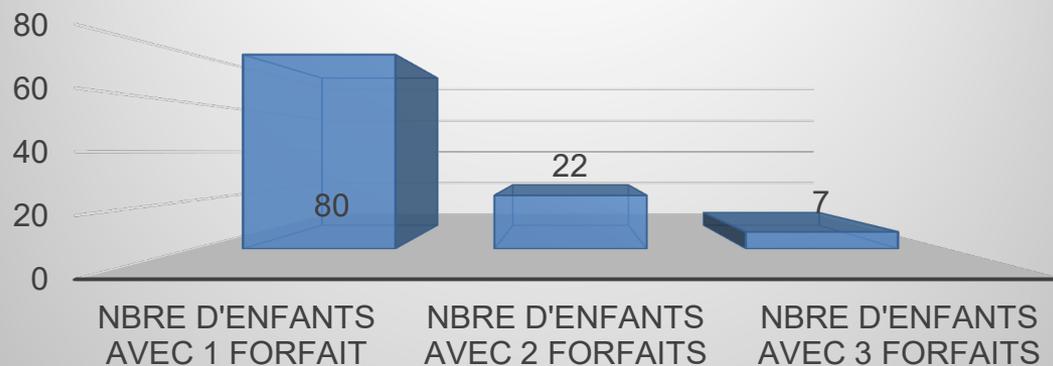
Age des enfants à la réception de la demande





Parcours de la PCO TND - 54

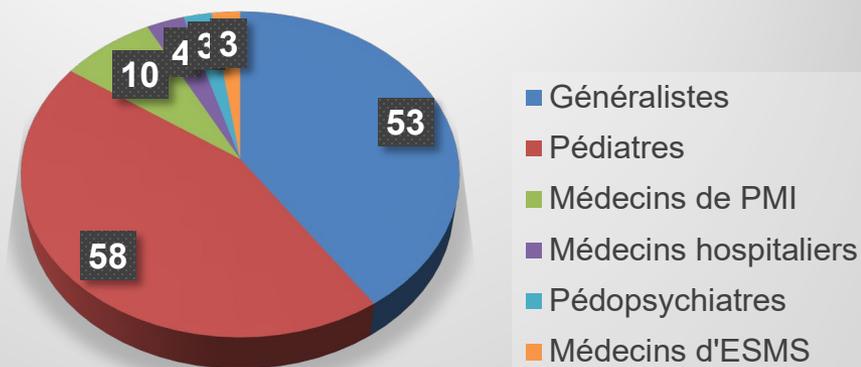
**145 forfaits précoces pour 100
parcours déclenchés**





L'orientation vers la PCO TND - 54

Répartition des 131 demandes par les médecins de 1ere ligne





IV

Changements induits, enjeux et perspectives

Noah Derfouli



Changements induits par la mise en œuvre de la PCO

- Pour les professionnels des CAMSP et autres services en ambulatoire :
 - Une nouvelle dynamique de travail et une meilleure connaissance des autres acteurs du secteur médico-social.
 - De nouveaux partenaires et de nouvelles coopérations : une culture professionnelle plus diversifiée.
 - Des modalités de coopérations différentes : conventions avec les libéraux par exemple.
 - De nouvelles expertises acquises via les formations diversifiées mises en œuvre (déjà initiées avec l'EPDA).
 - Une acculturation à la nécessité de coopérer avec d'autres.

Changement induits par la mise en oeuvre de la pco (suite)

- Pour les familles :
 - Ouverture d'un **nouveau droit** via le **forfait précoce illimité**
 - **Accès à des interventions précoces** auprès de leur enfant en attendant l'accueil par une structure de 2^{ème} ligne, voire de 3^{ème} ligne
 - **Soutien précoce dans la mise en place d'un parcours coordonné** : coordination et concertation des acteurs, lisibilité des bilans, structuration des ES/ESMS/libéraux, et saisine de la MDPH.

Changements induits par la mise en œuvre de la PCO (suite)

- **Pour la structuration de la filière « repérage-dépistage-diagnostic-intervention précoce »**
 - La logique de coopération prévaut sur les logiques d'appareil :
 - Liens fréquents de travail avec la DIA, la DA et la DT ARS, entre les PCO au niveau national et au niveau grande région, entre les co-acteurs de la plateforme, entre l'équipe porteuse et les médecins de 1^{ère} ligne, les médecins hospitaliers et les libéraux contractuels
 - **un niveau plus important de cohésion des acteurs et de cohérence des actions se développe au sein du réseau qui se constitue, à la fois autour d'une famille et entre les acteurs.**

Enjeux et perspectives

Besoin de reconnaissance

- De l'implication des **médecins de 1^{ère} ligne** au-delà de la 1^{ère} consultation de repérage (aujourd'hui 1 seule consultation dédiée avec cotation spécifique).
- De l'implication des **intervenants libéraux acceptant de contractualiser avec les PCO** (certains secteurs dépourvus, liste d'attente déjà avec la PCO 0-7 ans, quid PCO 7-12 ans ?).
- De l'implication des **acteurs de 2^{ème} et de 3^{ème} ligne** dans le diagnostic des troubles (moyens supplémentaires nécessaire pour répondre à l'augmentation des besoins ainsi repérés).
- De l'implication des **acteurs d'aval** en fin de parcours PCO dans la poursuite de l'accompagnement de ces enfants.

Enjeux et perspectives

- Mise en place de l'outil de partage des informations sécurisé : **PARCEO TND**
- Formation conjointe des acteurs de la filière : **START TND**
- Extension des **PCO** aux enfants âgés de **7 à 12 ans**



Extension des PCO-TND aux 7-12 ans

- Recul insuffisant pour la PCO-TND 0-7 ans.
- Mener une évaluation fine de l'activité et des difficultés du premier dispositif.
- Risque d'une mise en tension
 - de l'offre de libéraux particulièrement pour leur présence aux synthèses (problème déjà crucial)
 - De établissements et service de niveau II du coup impossibilité à proposer des parcours mixtes.

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

PCO-TND 68 Au Fil de la VIE

CAMSP Thur Doller

27-29 rue Kléber

68800 THANN

03 89 37 10 38

pco@aufildelavie.fr

PCO-TND 54 APAMSP

CAMSP de Mt St Martin

12 rue de Bordeaux

54350 Mt st Martin

03 82 39 52 32

pco-tnd54@apamsp.fr

**PCO-TND68**
Au fil de la Vie

Plateforme de Coordination et
d'Orientation pour les enfants présentant
un Trouble du Neuro Développement
Thann

Association pour la Promotion
des Actions Médico-Sociales Précoces
de Lorraine

